

Colloque international

Les assises d'une formation juridique cosmopolite en Europe et en Amérique du Nord

27-28 septembre 2007

Faculté de droit de l'Université McGill, 3660 rue Peel, Montréal

Plusieurs facultés de droit en Amérique du Nord et en Europe s'interrogent aujourd'hui sur la nécessité de réinventer l'enseignement du droit. Au cœur de cette réflexion s'exprime le sentiment – fondé ou non – que la notion même du droit est transformée par le phénomène de la globalisation de la vie politique et des relations sociales et économiques. En Europe, des réseaux se forment pour répondre à la nouvelle configuration transnationale du droit européen et de sa mise en œuvre. Des programmes tendant à la formation mixte en droit civil et common law émergent un peu partout. À l'Université McGill, le Programme National, lancé en 1968, a laissé la place à un ambitieux programme d'enseignement trans-systémique. De plus en plus de juristes s'intéressent à l'idée que l'enseignement du droit au premier cycle doit s'envisager de manière comparative et intégrée. La formation juridique se déplace du savoir local vers le monde des idées, dans une perspective proprement universitaire, libérée des contingences de son rattachement à un espace juridictionnel donné.

Programme

Premier thème : L'objet d'une formation juridique cosmopolite. Comment traduit-on les objectifs d'une formation juridique cosmopolite dans le choix des sujets et des sources qui sont étudiées en classe? Quels documents, quelles sources peut-on mettre sous examen pour étudier à la fois la diversité et le cadre de référence commun pour ce qui est de la méthodologie et des concepts fondamentaux du droit?

Première partie (le jeudi 27 septembre, 9h15-11h00) : Comment trouve-t-on l'équilibre entre les sources locales, infranationales, nationales, transnationales et internationales, dans une formation juridique cosmopolite? Quel poids donner aux normes et pratiques transnationales dans l'enseignement du droit?

Intervenants: Michele Graziadei (Torino), Jan Smits (Maastricht), Catherine Walsh (McGill) et Frédéric Bachand (McGill) – Animation: Geneviève Saumier (McGill)

Deuxième partie (le jeudi 27 septembre, 11h30-13h00): Une formation juridique cosmopolite prend-elle nécessairement appui sur les formes canoniques et traditionnelles du droit occidental, comme les Codes et décisions judiciaires? Comment peut-on prendre en compte la diversité des mécanismes de régulation (le droit statutaire, les actes administratifs, les pratiques de co-régulation, etc) dans une formation juridique cosmopolite? Inversement, comment peut-on intégrer à la formation juridique cosmopolite un examen des mécanismes normatifs et des perspectives issus du droit autochtone?

Intervenants: Kirsten Anker (McGill), Adelle Blackett (McGill) et Peter Strauss (Columbia) – Animation: Steven A. Smith (McGill)

Déjeuner (13h00-14h30)

Deuxième thème (le jeudi 27 septembre, 14h30-16h00): **Langues, langage et formation juridique cosmopolite.** Comment aborde-t-on le problème de la langue d'expression dans une formation juridique cosmopolite? Est-on nécessairement conduit à faire usage d'une langue – ou d'un langage – neutre qui évacue la spécificité des traditions juridiques étudiées? Doit-on au contraire imposer un multilinguisme qui devient un obstacle pour certains étudiants? La possibilité d'un enseignement du droit intégrant la diversité permet-elle de combler le vide qui sépare le discours juridique technique ou formel du langage courant?

Intervenants: Gianmaria Ajani (Torino), Vivian Curran (Pittsburgh), Evan Fox Decent (McGill) et Roderick Macdonald (McGill) – Animation: David Lametti (McGill)

Troisième thème (le vendredi 28 septembre, 8h30-10h00): **Les orientations politiques d'une formation juridique cosmopolite.** L'enseignement du droit dans une perspective transnationale, intégrant différentes traditions juridiques dans un cadre unique, peut-il aussi s'appuyer sur des perspectives contrastées de la finalité du droit et de ses valeurs? Sert-il au contraire et inévitablement les intérêts des grands cabinets transnationaux, en formant les praticiens d'un droit opérant à l'échelle globale?

Intervenants: Fabrizio Cafaggi (EUI, Trento) Richard Janda (McGill), Kirk Shannon (Étudiant, McGill) and Ewa Krajewska (Étudiante, McGill). – Animation: Shauna Van Praagh (McGill).

Après cette troisième séance, les participants qui le souhaitent pourront assister à un cours de droit des contrats offert dans une perspective trans-systémique (Le vendredi 28 septembre, 10h00-11h00). Le colloque se terminera par un **déjeuner-plénière**, au cours duquel Kenneth Reid (Edinburgh) et Ugo Mattei (Torino, U.C. Hastings) partageront leurs impressions générales (Le vendredi 28 septembre, 11h30-13h00). Autres invités spéciaux: Gerhard Dannemann (Humboldt), Elisabetta Grande (Piemonte Orientale), Ruth Sefton-Green (Paris II), et Franz Werro (Fribourg).